

## ASSURANCE-CHÔMAGE : défis et stratégies pour l'avenir...

### Colloque

du MAC de Montréal les  
4 et 5 novembre prochains

Lors de son dernier Congrès d'orientation en février 1991, le Mouvement Action Chômage de Montréal a décidé de la tenue d'un colloque de deux jours sur l'avenir du régime de l'assurance chômage tant au Canada qu'au Québec.

La conjoncture économique dont la récession au Canada, les coupures dans les différents programmes sociaux ( santé, aide sociale, etc.), la récente réforme du régime de l'assurance-chômage, laissent présager pour le MAC de Mtl., une détérioration encore plus grande des conditions de vie des travailleurs, des travailleuses et des sans-emplois.

Dans ce contexte, il apparaît urgent pour le mouvement de consolider les forces et d'établir une réflexion sur les enjeux actuels face au régime d'assurance-chômage ainsi que l'élaboration d'une plate-forme de revendications.

Le colloque comportera principalement deux volets; des ateliers où il y aura information, débats et recommandations et une plénière où les recommandations des ateliers seront débattues.

#### Les ateliers

1

#### LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE VS LE TRAVAIL, LE CHÔMAGE ET LES POLITIQUES SOCIALES.

Cet atelier portera sur les tendances actuelles de l'économie néo-libérale (libre-échange et mondialisation des marchés) et comment le mouvement populaire doit réagir face à ce nouveau contexte économique et politique. Aussi dans cet atelier, nous aborderons les thèmes du chômage et des emplois précaires chez les femmes et les immigrants.

2

#### LA QUESTION NATIONALE ET LE RÉGIME D'ASSURANCE-CHÔMAGE.

Cet atelier étudiera la conjoncture politique actuelle au Québec et émettra des recommandations sur un éventuel régime d'assurance-chômage advenant la souveraineté du Québec.

3

#### LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Cet atelier traitera de la pertinence de la formation professionnelle et des lois du marché, du désengagement de l'État dans son finance-

ment et des conséquences sur l'utilisation des fonds de la caisse de l'assurance-chômage.

4

#### LE RÉGIME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE ET LE REVENU GARANTI.

Cet atelier portera sur l'avenir du régime et plus précisément sur sa privatisation ainsi que la possibilité de son abolition pour tendre vers un régime d'aide sociale (revenu garanti).

#### Une invitation à y participer

Le colloque s'adresse à tous les intervenants et militants qui sont impliqués dans la défense des droits des travailleurs, travailleuses, sans-emplois. Nous comptons sur la participation des syndicats, des groupes populaires et communautaires.

Plus que jamais, l'implication à poursuivre la lutte pour la défense de nos intérêts est nécessaire ; *c'est donc un rendez-vous important pour le mouvement.*

Pour information et inscription :  
271-4800

# Appel aux membres

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance-chômage, le 18 novembre dernier, le nombre de personnes ayant besoin de nos services a presque doublé. Il nous est très difficile de continuer à offrir tous les services nécessaires étant donné le peu de ressources dont nous disposons.

L'invitation est lancée à toute personne désirant donner un peu de son temps au Mouvement. Le boulot ne manque pas que ce soit au niveau des rencontres d'information, de la défense individuelle, du travail clérical etc...

Il ne faudrait pas oublier non plus la récente acquisition du MAC, un ordinateur. Alors, si vous êtes une passionnée de l'informatique et des banques de données, n'hésitez pas à venir nous donner un coup de main. Nous vous attendons!

## Félicitations

### Madame Tétreault-Gadoury !

Belle victoire bien méritée pour Marcelle Tétreault Gadoury qui, après plus de quatre ans et demi, a finalement eu gain de cause dans un jugement concernant les 65 ans et plus au mois de juin dernier.

Madame Tétreault-Gadoury contestait, pour discrimination fondée sur l'âge, l'article 31 de l'ancienne loi de l'assurance-chômage qui accordait aux personnes de 65 ans et plus seulement trois semaines de prestations.

Sa victoire lui a permis de recevoir rétroactivement plusieurs semaines de prestations.

Tout en créant un précédent dans les annales juridiques de l'assurance-chômage, l'appel de Madame Tétreault-Gadoury a entraîné les changements que l'on connaît dans la loi votée le 18 novembre dernier. Les personnes

de 65 ans et plus sont maintenant considérées comme prestataires réguliers et ont les mêmes droits et obligations que les autres prestataires.

De plus, le jugement permet à toutes les personnes de 65 ans et plus de voir leurs dossiers révisés et, ce, à compter du 23 septembre 1988.

Les démarches entreprises par Madame Tétreault-Gadoury ont pu se réaliser grâce à sa détermination mais aussi suite à un recours du MAC financé par le Conseil Canadien de Développement Social (CCDS) et défendu devant les tribunaux par le cabinet d'avocats Campeau, Ouellet et Nadon.

## Vous avez déménagé ?

Faites parvenir vos nouvelles coordonnées au MAC ; histoire de garder le contact!

## La rentrée

N'oubliez pas d'inclure dans votre agenda une des rencontres spéciales sur l'assurance-chômage.

Au menu de cette formation: 3 jours intensifs sur l'historique de la loi, son rôle dans le système de sécurité sociale ainsi que les grands thèmes de la loi (exclusions, congé de maternité et parental, recours juridiques etc...).

Les deux prochaines sessions auront lieu les :

18-19-20 septembre 1991  
27-28-29 novembre 1991

D'autres rencontres sont prévues et les dates vous seront communiquées dans la prochaine édition de l'Info-Mac.

Pour information et inscription: Nicole Côté au 271-4800

# Du développement de l'emploi au développement du chômage.

Texte de Jean-François Delisle

On peut ainsi résumer la politique canadienne en matière de développement économique et d'emploi. Auparavant, sous l'influence de la théorie keynésienne, le gouvernement s'efforçait de stimuler l'emploi dans une certaine mesure et d'assurer la protection du revenu des personnes sans emploi. Aujourd'hui, il laisse aux seules forces du marché le soin de développer l'emploi et il coupe entre autres, dans le programme d'assurance-chômage. Sous l'influence du néo-conservatisme, les décideurs politiques à Ottawa ont amorcé, depuis une dizaine d'années, un retour à la théorie classique du "chômage volontaire".

En effet, avec l'expansion du capitalisme industriel, on en est venu à reconnaître que le chômage était un phénomène involontaire et que la situation économique imposait à une partie des travailleurs l'absence d'emploi. Par conséquent, il fallait indemniser ces gens pour la perte de leur emploi.

Mais avec l'avènement du néo-conservatisme, les décideurs politiques ont carrément donné la priorité à la lutte contre l'inflation au détriment de la lutte contre le chômage, de réduire le déficit budgétaire en coupant un peu partout et, plus grave encore, de tenir les chômeurs responsables de leur

état. Dans cette optique, il convient de rendre l'accès à l'assurance-chômage plus difficile, d'alourdir les exclusions et les pénalités. On maintient un taux de chômage élevé afin de mater les pressions inflationnistes. Serions-nous entrés de force dans un système permanent de pauvreté?

**Le MAC**  
MOUVEMENT  
ACTION CHÔMAGE  
DE MONTREAL

6839 A, rue Drolet, 3e étage  
Montréal (Québec), H2S 2T1  
271-4099



**Ont collaboré à ce  
numéro:**

Nicole Côté  
William de Merchant  
Jean-François Delisle  
Françoise Laliberté  
Jean-Guy Ouellet  
Martin Richard  
Donald Richardson  
Jean Sansregret.

# 2

## DEUX MOYENS CONCRETS D'APPUYER LE MAC

Procurez-vous la brochure *Conseils Pratiques* produit par le MAC. En plus de vous donner de précieux renseignements sur l'ensemble de la loi, la vente de cette brochure permet à notre groupe d'autofinancer une partie de ses activités.

### conseils pratiques

comment  
s'y retrouver  
avec la loi de  
l'assurance-chômage

Le MAC  
MOUVEMENT  
ACTION CHÔMAGE  
DE MONTRÉAL

assurance-chômage...

Les militants restent la principale force du MAC.

Donnez quelques-unes de vos précieuses heures en militant dans un des différents comités du Mouvement :

- financement
- immigration
- plein emploi
- recours juridiques
- revendications
- service

Coût : 4\$ l'unité + 1.50\$ (frais de poste)

Je désire recevoir «Conseils Pratiques»

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

J'inclus un chèque au montant de \_\_\_\_\_ \$,  
(prévoir un délai de deux semaines pour la livraison.)

Je suis intéressé (e) au comité: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Mon geste de militance est un don \_\_\_\_\_ \$  
(reçus émis pour montant de 15\$ et plus)

MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE, 6839 A, RUE DROLET, 3<sup>e</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC), H2S 2T1, TÉL.: 271-4099

RENCONTRE D'INFORMATION SUR LA LOI DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE:  
LES MARDIS ET JEUDIS À 13 HEURES, LES MERCREDIS À 19 HEURES.

DÉPÔT LÉGAL: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC - 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 1990